



Eplucher l'oignon et pas sanctionner la déscolarisation

2013/41

05 | 11 | 2013



Alexandre Simons

Junior Fellow



Jean Hindriks

Senior Fellow

En marge des récentes déclarations stigmatisantes sur la déscolarisation qui ont déjà suscité maintes réactions et sur lesquelles nous ne reviendrons pas, se pose la question plus générale du combat contre la déscolarisation. Un élève est déscolarisé lorsqu'il atteint trente demi-jours d'absence injustifiée. Un demi-jour d'absence est comptabilisé lorsqu'un seul cours n'est pas suivi par l'élève. Au cours des trois dernières années, les cas de déscolarisation signalés au ministère sont passés de 10916 à 13220, soit une augmentation de plus de 20 pourcents. Il faut trouver des solutions pour ramener nos jeunes à l'école. Dans ce but, faut-il suspendre et/ou retirer les allocations familiales aux parents des enfants déscolarisés ? Répondre à cette question par l'affirmative serait confondre une politique visant à pénaliser la déscolarisation avec une politique visant à promouvoir l'école. Or, l'une n'entraîne pas l'autre. C'est l'encouragement à l'éducation qui est primordial dans notre société et c'est en ce sens qu'est établi le consensus selon lequel il faut encourager l'enseignement. Il faut donner toutes les chances possibles à nos jeunes pour qu'ils puissent s'épanouir dans leurs études et s'intégrer pleinement sur le marché de l'emploi. Or, la sanction appliquée aux parents peut renforcer les causes potentielles de la déscolarisation. Elle agrandit le rejet du système scolaire ainsi que l'éventuelle fracture entre l'enfant et ses parents. L'enfant s'en voit alors davantage marginalisé et son futur s'assombrit.

Non, Le retrait des allocations familiales n'entraîne pas un retour automatique de l'enfant à l'école sous la pression de ses parents. Cette politique a déjà été menée en France (loi « Ciotti ») et l'on ne peut tirer aucune conclusion positive sur la diminution de la déscolarisation. En Angleterre, lors de la politique répressive (2005-2007) vis-à-vis des parents (amendes et emprisonnement), le taux d'absentéisme scolaire a augmenté de 0,7 % à 1 %. Dans les deux cas, les mesures ont été abandonnées. De plus, même dans l'hypothèse où sous la pression des parents un élève retournerait à l'école, quelle serait sa véritable motivation ? Quels effets cela engendrerait-il sur les autres élèves de sa classe, sur les professeurs et sur la qualité de l'enseignement ? La solution à apporter n'est pas si simple. Il faut intégrer, sensibiliser et informer l'étudiant, sa famille et les parties prenantes des enjeux de la scolarisation. Il faut apporter du soutien, conseiller et non sanctionner. Le but est de scolariser et non de marginaliser. Il faut rapprocher l'école de l'élève et non l'inverse.



Le retrait des allocations familiales n'entraîne pas un retour de l'enfant à l'école.



Pour les familles aisées qui peuvent se permettre une diminution de revenus, il n'y aura pas ou peu d'effet. En revanche, pour les familles qui se trouvent déjà dans une situation précaire et pour qui les allocations familiales sont un revenu assurant leur subsistance, un retrait de ce revenu entraînerait une précarisation encore plus forte. Et cette précarisation touchera non seulement les parents qui doivent assurer l'éducation et la subsistance de leurs enfants mais aussi les autres membres de la famille, à savoir les frères et sœurs des enfants déscolarisés. Retirer les allocations familiales aux parents des jeunes déscolarisés aura donc certainement des effets négatifs sur les autres enfants du cercle familial. Par manque de moyens financiers, on précarisera l'environnement dans lequel ils grandissent, et on réduira leur capacité à s'instruire et à s'éduquer. Tout le contraire de l'idée de base de la politique initiale.

La déscolarisation n'est pas vraiment la faute des parents, qui sont en fait souvent les premières victimes de ce problème. Les sanctionner c'est donc leur infliger la double peine. Cette déscolarisation n'est pas non plus la faute exclusive de l'élève



Le but est de scolariser et non de marginaliser.



lui-même, mais bien une défaillance collective de notre système qui a du mal à s'adapter aux aspirations de certains élèves. Il s'agit d'un problème complexe qui trouvera sa solution dans l'implication de tous les étages de notre système d'enseignement : de l'adaptation des programmes scolaires à l'attitude de l'élève en passant par l'équipe éducative, le médiateur, l'attitude des parents et l'image que peut renvoyer l'école à certains. Dès lors, il faut poursuivre et renforcer l'accrochage scolaire via les mécanismes existants (Dispositif interne d'accrochage scolaire et services d'accrochage scolaire). Il faut aider les moins bons élèves en leur faisant bénéficier de programmes adaptés comme la remédiation. Il faut rétablir l'image des professeurs et de l'école auprès de certains parents et surtout impliquer l'enfant et ses parents, pour qu'ils puissent s'identifier dans le système scolaire. C'est au « chagrin de l'école » (Pennac) qu'il faut s'attaquer ; « Nos « mauvais élèves » ne viennent jamais seuls à l'école. C'est un oignon qui entre dans la classe : quelques couches de chagrin, de peur, d'inquiétude, de rancœur, de colère, d'envies inassouvies, de renoncement furieux, de présent menaçant, de futur condamné. Regardez, les voilà qui arrivent, leur corps en devenir et leur famille dans leur sac à dos. Le cours ne peut vraiment commencer qu'une fois le fardeau posé à terre et l'oignon épluché ».

Jean Hindriks

Senior Fellow à l'Institut Itinera

Alexandre Simons

Junior Fellow à l'Institut Itinera

Pour une croissance économique et une protection sociale durables